

## **Non à la loi sécurité globale !**

**La CNT30 relaie localement l'appel confédéral à mobilisation contre la loi liberticide dite « de sécurité globale ». Elle se joint à l'appel émanant de nombreuses associations et organisations de défense des droits humains pour un rassemblement le samedi 28 novembre à 14h devant la Préfecture de Nîmes.**

Cette loi a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale mais la mobilisation ne doit pas faiblir pour autant. S'il y a peu à attendre du Sénat ou d'un sursaut des députés playmobil en deuxième lecture, son rejet par le Conseil constitutionnel est encore possible.

L'article 24, le plus problématique de ce texte, prévoit d'interdire à toute personne de diffuser « l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un militaire de la gendarmerie nationale, autre que son numéro d'identification individuel, lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police » dès lors que cette diffusion a pour « but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique ». Le seul fait de filmer ou de photographier conduira à des interpellations et des violences par les forces répressives de l'État, comme c'est déjà trop souvent le cas aujourd'hui. Sont directement visés les journalistes, les reporters-photo, les reporters d'images, les documentaristes, les membres d'observatoires citoyens, mais aussi toute personne qui prendra des photos avec son téléphone portable, notamment lors de manifestations ou de mouvements sociaux.

D'autres articles sont extrêmement inquiétants puisqu'ils conduisent à une surveillance accrue des citoyens (extension des compétences de la police municipale, pouvoirs de police donnés à des agents privés de sécurité, utilisation des drones et détournement des caméras piétons de l'usage pour lequel elles ont été créées). Le contrôle des services de police est en revanche toujours plus réduit.

Les députés LREM porteurs de cette proposition relaient la volonté du gouvernement qui cède aux syndicats policiers et qui entend museler encore un peu plus la classe ouvrière. Il s'agit d'une nouvelle attaque intolérable de la liberté d'informer, de s'exprimer et de manifester.

**Pour la liberté d'informer et d'être informé·e·s !**  
**Pour la liberté d'expression ! Contre une loi liberticide !**  
**Tous et toutes à la Préfecture de Nîmes**  
**samedi 28 novembre à 14 h !**

